



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*



Certificat complémentaire de pédagogie professionnelle

Le masculin est utilisé comme forme générique

La Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud) et la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) proposent depuis l'année 2008 un *Certificat complémentaire de pédagogie professionnelle*, assurant la qualification requise par la Loi fédérale sur la formation professionnelle pour l'enseignement à la maturité professionnelle.

Public

L'inscription à ce certificat est ouverte aux titulaires d'un Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité et aux étudiants inscrits dans une filière conduisant à ce diplôme, dans une discipline enseignée en classe de maturité professionnelle (pour plus d'informations, s'adresser au conseiller aux études).

Les candidats doivent être immatriculés dans une Haute école pédagogique ou une institution assimilée (Université, HEFP). Ils s'inscrivent auprès de l'HEFP en s'acquittant d'une finance d'inscription de frs 860.– pour deux semestres d'études. Pour les étudiants de la HEP Vaud, la finance d'inscription s'inscrit dans la taxe semestrielle et les droits d'inscription de la HEP Vaud.

Exigences

L'obtention du certificat requiert la satisfaction de trois conditions:

- L'habilitation à enseigner dans les écoles de maturité ; cette habilitation est acquise avec l'obtention du diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité.
- La validation d'attestations de travail certifiant une expérience en entreprise de six mois.¹
- La certification d'une formation de 300 heures à la pédagogie professionnelle.

Le *Certificat complémentaire de pédagogie professionnelle* est délivré conjointement par la HEP Vaud et l'HEFP une fois ces trois conditions remplies.

Formation

Les 300 heures de pédagogie professionnelle (12 crédits ECTS)² se composent de deux modules semestriels de 6 ECTS, qui doivent être suivis sur l'année.

Le module se déroule sur 14 semaines, les jeudis après-midis, à la HEP Vaud. Chaque demi-journée comprend 4 heures d'enseignement, divisées en 2 heures de cours et 2 heures de séminaires. Le temps en présentiel (obligatoire) est en principe de 14 x 4h, soit 56 heures d'enseignement sur 150h de travail. Le module comprend en outre environ 20% de travaux de qualification et 50% de travail personnel.

Contenu

Les deux modules de formation traitent des contenus suivants :

- Contexte de la formation professionnelle
- Interdisciplinarité dans le cadre de la Maturité professionnelle.

Les objectifs, contenus et standards de formation répondent aux exigences des *Plans d'études cadres 2011 pour les responsables de la formation professionnelle* de la SEFRI et à celles du *Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement pour les écoles de maturité* de la CDIP .

Certification

La réussite des travaux de qualification de chaque module détermine l'acquisition des crédits. Les consignes, critères et indicateurs d'évaluation sont présentés en début de formation. Les travaux sont notés sur une échelle de A (meilleure note) à F (échec). Un second échec au module obligatoire est éliminatoire.

Renseignements et inscription

Les diplômés et futurs diplômés pour le degré secondaire II peuvent s'informer dans les deux institutions, auprès de

Filière CMP, HEFP
Madame F. Mazzeo
Tél. : +41 58 458 22 70
e-mail : filiere.cmp@hefp.swiss

Service académique HEP Vaud
Tél. : +41 21 316 92 70
e-mail : etudiants-ms2@hepl.ch

Les candidats intéressés recevront un formulaire d'inscription lors du premier cours.

Délai

Pour les candidats hors HEP Vaud : inscriptions du 1^{er} avril au 31 mai pour l'année scolaire suivante.

Pour les étudiants de la HEP Vaud : pas de délai, pour autant que les modules du certificat figurent au plan de formation MS2.

Attention : le nombre d'inscriptions est limité.

¹ Les 6 mois en entreprise sont requis comme condition d'obtention du certificat et non pas comme condition d'entrée en formation.

² Selon le système European Credit Transfer System en vigueur dans les Hautes écoles.



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*



Modules de formation du certificat complémentaire de pédagogie professionnelle

MSPPPR25 : Contexte de la formation professionnelle

Ce module vise à développer les compétences de collaboration des enseignants au niveau de l'institution et de la formation professionnelle. Les enseignants s'y familiarisent avec l'approche systémique de ces questions. Y sont traitées notamment les questions relatives à l'histoire de la formation professionnelle, le contexte juridique sur les plans cantonal et fédéral, les différentes modalités de la formation professionnelle et les liens entre profession - monde du travail - école - formation - société.

La question de l'orientation, de la sélection des apprenants tout comme de leur évaluation et également traitée. Les différentes mesures de soutien sont envisagées.

Enfin, une approche centrée sur l'enseignant lui-même est menée. Il pose alors un regard sur son rapport au travail, ses droits et devoirs, notamment en matière de formation continue tant professionnelle que pédagogique ou encore les dispositions à prendre pour « durer dans le métier ». Les compétences suivantes sont spécifiquement développées :

- Objectif de formation 3
Évaluer et encourager les personnes en formation.[Normes 3.1-3.2 PEC]
- Objectif de formation 4
Connaître le contexte légal et scolaire ainsi que les offres en matière de conseil, agir en conséquence et collaborer avec les représentants légaux.[Normes 4.1-4.2 PEC]
- Objectif de formation 5
Mener une réflexion critique sur son propre travail et en partager les fruits avec ses collègues.[Normes 5.1-5.3 PEC]

MSPPPR26 : Interdisciplinarité dans le cadre de la Maturité professionnelle

L'activité professionnelle est à caractère interdisciplinaire par essence. Ses acteurs doivent donc être formés à l'interdisciplinarité.

La connaissance des acteurs de la formation professionnelle tout comme celle du transfert lors des processus d'apprentissage permet d'établir une collaboration entre les acteurs sous forme d'un projet interdisciplinaire.

Ce module vise le développement des compétences suivantes :

- Objectif de formation 6
Maîtriser le transfert de la pratique à la théorie, et inversement.[Normes 6.1-6.2]
- Objectif de formation 7
Bien connaître la matière à enseigner sur le plan théorique et savoir la rendre accessible par une didactique de branche appropriée.[Norme 7.1 PEC]

Travail de qualification

Un travail de qualification est exigé pour la certification de ce module. Il comprend une partie de mise en pratique d'un projet interdisciplinaire dans le cadre de l'enseignement en maturité professionnelle.

Les descriptifs détaillés de cette formation sont accessibles sur les sites suivants :

<http://www.hepl.ch/descriptif-modules-formation>

<http://www.hefp.swiss/formation-complementaire-pour-les-enseignant-e-s-diplome-e-s-au-gymnase-sec-ii>